



Monsieur Georges CINGAL

SEPANSO Aquitaine

georges.cingal@wanadoo.fr

Strasbourg, 17/11/2016

Objet : Recevabilité de votre plainte 1505/2016/DR et ouverture d'une enquête

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente afin de vous informer que votre plainte communiquée au Médiateur Européen, au nom de la *Fédération SEPANSO Aquitaine*, répond aux conditions de recevabilité.

Je note que vous vous plaignez du fait que la Commission Européenne n'a pas répondu à vos plaintes que vous lui avez soumises en 2012 et 2014.

Après un examen des faits allégués et des arguments développés dans les documents que vous nous avez transmis, j'ai contacté, au nom de la Médiatrice, les services de la Commission afin d'explorer une solution rapide à votre plainte. J'ai donc demandé à la Commission de vous fournir une réponse ou, au moins, de vous tenir informé des développements y relatifs, ainsi que de vous présenter des excuses. J'ai demandé à la Commission de répondre jusqu'au **17 décembre 2016**.

Je reviendrai vers vous dès que la Commission m'envoie sa réponse à cette proposition de solution¹.

¹ Conformément à l'article 3(5) du Statut du Médiateur Européen.



Veillez noter que la personne de contact concernant votre cas est Mme Diana Riochet (+32 2 28 30 280, diana.riochet@ombudsman.europa.eu).

Je confirme par la même occasion la réception de votre message électronique du 19 octobre 2016 et des documents y joints.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées,

Lambros Papadias
Chef de l'unité 3 - Enquêtes